

Page 1	Édito - La pluie et les débits : une préoccupation constante
Page 2	Keep them wet ! - De la bonne manière de relâcher les poissons
Page 3	Les pêcheurs aménagent l'habitat - 2e atelier en Suisse Romande : les inscriptions sont ouvertes
Page 4	P'tites Nymphos - Brèves sur la pêche locale, régionale et nationale
Page 5	PAP - Le Plan d'Aménagement Piscicole pour les nuls
Page 6	Centre Suisse des Poissons - Etat d'avancement du projet du siècle pour la FSP
Page 7	Un peu d'histoire - Migrations des truites lacustres entre Léman et Rhône-Arve à Genève
Pages 8-9	Exotique - Un exaltant séjour de pêche en mer aux Bijagos / CGPM - nouveau président
Pages 10-11	Nouvelles de la FSP - Infos et actualités de notre fédération faîtière
Page 12	Adhérez aux sociétés membres de la FSPG

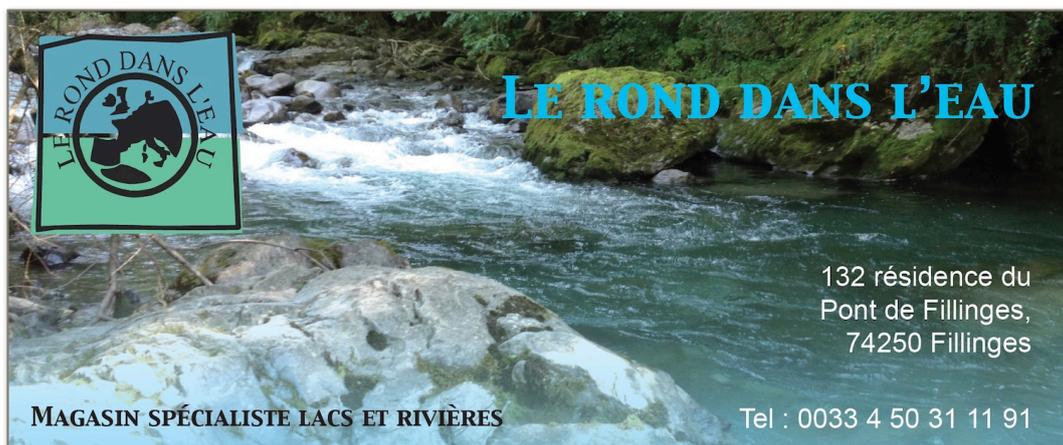
## **EDITO : Prier le ciel ... et sauver les débits résiduels**

Ce printemps, nous vivons une situation quasi normale, voire excédentaire, au niveau des débits de nos cours d'eau. Pourvu que ça dure !! On peut en effet souhaiter que les précipitations abondantes se poursuivent et permettent à nos rivières et à leurs poissons de traverser sans dommage les étiages sévères qui ne manqueront pas de revenir dès le début de l'été.

Les débits, parlons-en justement ! Le 9 juin prochain, **la FSP invite les pêcheurs et pêcheuses à voter OUI à la loi sur l'électricité** puisque ce texte prévoit, entre autres, de maintenir les fameux « débits résiduels » dans les tronçons de rivières dont la quantité d'eau est déjà aujourd'hui drastiquement détournée (-88 à -94 % du débit moyen !!) pour alimenter les centrales électriques. Cette eau si précieuse retourne bien entendu aux cours d'eau, mais souvent très en aval de là où elle est prélevée, laissant presque à sec de nombreux tronçons (au total 3'000 km !!) dont le maigre débit est à peine suffisant pour la survie des poissons et de la vie aquatique.

Depuis 2022, un intense travail de lobbying de la FSP a été nécessaire lors de l'examen de la loi sur l'électricité. Le risque était grand que les débits résiduels, déjà minimaux aujourd'hui, soient encore réduits au profit de la production d'électricité. Cette lutte a été récompensée : le projet de loi avec les prescriptions existantes a survécu au vote final. Le dernier mot reviendra au peuple le 9 juin 2024. La FSP, les fédérations cantonales ainsi que les grandes organisations environnementales soutiennent ce compromis, alors dites **OUI à la loi sur l'électricité le 9 juin !!**

**Maxime Prevedello - secrétaire FSPG**



**LE ROND DANS L'EAU**

132 résidence du  
Pont de Fillinges,  
74250 Fillinges

MAGASIN SPÉCIALISTE LACS ET RIVIÈRES

Tel : 0033 4 50 31 11 91

# Keep them wet ! ... Laissez-les dans l'eau !

(Source : Newsletter FIBER 1/2024 - extraits) **On voit actuellement se développer une tendance à ne plus sortir de l'eau les poissons capturés que l'on doit relâcher. Quels en sont les avantages et comment convient-il de manipuler les poissons lors de cet exercice ?**

## **Pourquoi ne plus sortir les poissons de l'eau ?**

Dans le mouvement «Keep them wet» (littéralement «Laissez-les mouillés»), l'idée n'est pas de relâcher tous les poissons. Il s'agit plutôt d'assurer de meilleures chances de survie aux poissons devant être relâchés parce qu'ils n'ont pas atteint la taille légale ou parce qu'ils doivent être protégés pour des raisons écologiques (reproducteurs importants ou prises accessoires, par exemple).

Un séjour à l'air libre peut causer de multiples dommages aux poissons. Après le combat, cela provoque un manque d'oxygène, une acidification des muscles et un stress supplémentaire. Cela peut être lourd de conséquences et même entraîner la mort. Il est donc conseillé de limiter le séjour à l'air libre à maximum 10 sec. Le taux de mortalité dépend aussi de la température de l'eau, et dans ce cas la mort ne survient pas nécessairement juste après la remise à l'eau mais souvent plus tard. Mais la survie n'est pas non plus le seul critère : les poissons relâchés peuvent aussi présenter des blessures, des perturbations de leur nage, des modifications du comportement ou encore des altérations de la fertilité. D'un autre côté, c'est également une question d'éthique. Car c'est justement parce que les dommages causés en pêchant ne sont pas visibles qu'il faut être particulièrement prudent.

## **Traiter les poissons correctement au moment de les relâcher**

Il est recommandé de n'utiliser que des leurres artificiels, de se limiter à un hameçon par leurre et de choisir des hameçons sans ardillon pour que le décrochage se fasse rapidement. Il convient aussi d'éviter de pêcher trop léger ou lorsque la température de l'eau est élevée, étant donné que les poissons ont moins de chances de survivre à un combat prolongé ou à un manque d'oxygène, en cas de remise à l'eau.

Dès que le poisson est ferré, il faut faire vite :

- Limitez au maximum le temps de combat
- Dans la mesure du possible, décrochez les poissons à relâcher sans les sortir de l'eau
- Si l'usage d'une épuisette est nécessaire, utilisez un engin spacieux et caoutchouté
- Evitez autant que possible les épuisettes Monofil dont les mailles sont nouées
- Renoncez à mesurer, peser et photographier le poisson inutilement
- Laissez le poisson quitter calmement l'épuisette ou, si une aide de votre part est nécessaire, stabilisez-le à mains mouillées en position de nage et laissez-le partir de lui-même.

## **De la bonne manière de photographier un poisson à relâcher**

Avant toute chose, il convient bien sûr de se demander si une photo est bien nécessaire. Si le poisson n'a rien de particulier et que vous voulez juste le partager sur les réseaux sociaux, laissez tomber.

Si une photo-souvenir s'impose, veillez à respecter les règles suivantes :

- Si le poisson est dans une épuisette, laissez-le dedans pour faire la photo.
- Si le poisson n'est pas dans une épuisette, veillez à ce qu'il soit photographié dans l'eau ou juste au-dessus de la surface, en le sortant le plus brièvement possible de l'eau.
- Ne touchez le poisson qu'avec les mains mouillées.
- N'appuyez pas sur les organes du poisson ; la meilleure solution consiste à le tenir à la base de la queue.
- Prenez la photo le plus rapidement possible.
- Pour que la photo soit réussie, il n'est pas indispensable que le pêcheur soit dessus. Priorité doit être donnée au bien-être du poisson (comme sur la photo du brochet ci-dessous).



Alejandro Delieutraz

Articles de pêche  
Route de Suisse 22  
1290 Versoix CH

ARTICLES de PÊCHE  
VERSOIX

Tél. 0041 (0)22 7555441 Fax 0041 (0)22 7555442  
Natel: +4179 5123247

[www.articles-peche.ch](http://www.articles-peche.ch) [versoix@articles-peche.ch](mailto:versoix@articles-peche.ch)



# Les pêcheurs aménagent l'habitat - atelier sur la Glâne à Villaz-St-Pierre (FR) - Samedi 12 octobre 2024



**Chères pêcheuses et pêcheurs, cette année 2024 verra la mise sur pied d'un 2e atelier « Les pêcheurs aménagent l'habitat » en Suisse Romande, dans le canton de Fribourg. Ci-dessous les informations pour ceux et celles qui désirent y participer.**

Vous avez toujours voulu rendre votre cours d'eau préféré plus accueillant pour les poissons, mais vous ne saviez pas exactement comment faire ? Alors l'atelier au bord de [la Glâne \(Villaz-Saint-Pierre - FR\)](#) est fait pour vous. Vous y apprendrez en une journée comment planifier de petits aménagements en faveur de l'habitat de la rivière, à quoi il faut faire attention et surtout comment mettre en œuvre diverses mesures. Venez avec nous au bord du cours d'eau et apprenez en pratique comment créer des abris et diversifier les courants avec des moyens simples.

## **Contexte**

En Suisse, plusieurs milliers de kilomètres de cours d'eau sont en mauvais état écologique. Cependant, une revitalisation à grande échelle nécessite souvent beaucoup de temps, d'argent et d'espace. Mais même de petites et simples mesures d'aménagement dans le chenal existant peuvent améliorer la qualité écologique des cours d'eau et la population de poissons à court et moyen terme.

C'est pourquoi la Fédération Suisse Pêche (FSP) a publié en 2016 le manuel pratique "Les pêcheurs aménagent l'habitat" avec des exemples de mesures de valorisation simples et peu coûteuses sur les petits cours d'eau. Pour compléter le manuel, la FSP organise des cours pratiques en collaboration avec les associations cantonales pour mettre en œuvre la théorie.

## **Atelier sur la Glâne**

Après une brève introduction théorique sur le thème de la planification et de la mise en œuvre d'aménagements de cours d'eau à petite échelle, un secteur de la Glâne ayant déjà fait l'objet d'aménagements en 2021 sera amélioré grâce à diverses mesures. À cette fin, les participants sont répartis par groupes, qui pourront ensuite mettre eux-mêmes en œuvre des mesures dans le cours d'eau à différents postes sur le terrain.

## **Infos et inscriptions**

Base théorique : il est recommandé de lire au préalable le manuel « Les pêcheurs aménagent l'habitat ». A cet effet, chaque participant.e recevra un exemplaire gratuit par la poste suite à son inscription.

**Inscriptions par mail auprès de :** [cedric.barras@just-fishing.ch](mailto:cedric.barras@just-fishing.ch) en mentionnant : Nom, Prénom, adresse postale, organisation/société, No de téléphone. Le nombre de participant.e.s est limité à 25. Les inscriptions seront prises en compte dans l'ordre d'arrivée.

**Date limite d'inscription :** 9 septembre 2024

**Taxe d'inscription :** 50.- CHF à payer sur place (couvre les frais d'organisation de l'atelier et le repas de midi).

**Horaires :** le 12 octobre 2024 de 8h à 17h

**Rendez-vous :** 8h au [Restaurant Guillaume Tell](#) à la Route de Fribourg 3, 1690 Villaz-Saint-Pierre

# P'TITES NYMPHOS

## Agenda 2024-2025

**Assemblée des délégués FSP** : sa 29 juin-Obwald

**Passeport-vacances** : sa 6 juillet à Richelien

**Fermeture salmonidés Léman** : dès lundi 30 sept.

**Fermeture Rhône (1-2-3) et Arve\*** : samedi 30 novembre \*: les secteurs 6 et 7 de l'Arve demeurent toutefois ouverts du 1er au 31 décembre pour la pêche de l'ombre commun uniquement en mouche sèche. **A noter que les secteurs 4 et 5 du Rhône restent ouverts toute l'année, sous réserve des périodes de protection des différentes espèces.**

**Ouverture salmonidés Léman** : dim. 14 janvier

## Nouveau site Internet FSPG

Le site internet de la FSPG a fait peau neuve. Les contenus ont été actualisés et la présentation graphique totalement rénovée. **N'hésitez pas à le mettre en page d'accueil de votre navigateur Internet** ... ainsi vous ne raterez aucune info et actualités de votre fédération cantonale mais aussi nationale. Vous y trouverez aussi les archives de notre bulletin Info-Pêche, tous les règlements de la pêche ... et bien d'autres contenus intéressants. Lien : [www.fspg-ge.ch](http://www.fspg-ge.ch)

## FIBER - EAWAG et la Maison de la Rivière collaborent et engagent ...

La Maison de la Rivière basée à Tolochenaz (VD) démarre une collaboration avec FIBER (Bureau Suisse de conseil pour la pêche) et va engager **un/e collaborateur/trice scientifique pour la Romandie**. Ce poste à 40-50% sera financé par FIBER et l'EAWAG. La personne engagée sera basée à La Maison de la Rivière. Ci-dessous le lien vers l'offre d'emploi : <https://apply.refline.ch/673277/1171/pub/fr/index.html> Si cette mission captivante vous tente, envoyez votre candidature (CV détaillé, lettre de motivation, références d'au moins deux personnes) **avant le 10 juin 2024**.



De plus, la Maison de la Rivière a inauguré sa nouvelle exposition temporaire sur les **Mystères du Léman**. Une journée festive en lien avec cette exposition sur le thème des poissons aura lieu le dimanche 25 août 2024, à laquelle vous êtes cordialement invités.

## Cormoran & Cie.

Les oiseaux piscivores sont un très gros problème dans certaines régions. La Fédération Suisse de Pêche participe activement au dialogue national sur les cormorans de la Plateforme Pêche Lacustre et s'engage en particulier pour les cours d'eau et les ombres communs fortement menacés. Le groupe se compose de tous les cercles concernés par ce thème. Les nouvelles lignes directrices pour la gestion des cormorans devraient être finalisées avant la fin de l'année 2024.



*Le cormoran exerce une pression supplémentaire sur le monde piscicole dans de nombreuses régions - et inquiète les pêcheurs en tant que gardiens de la biodiversité aquatique.*

## Sous influence ...

Au sujet du non renouvellement de la concession de la centrale Estier, un pêcheur professionnel de Versoix dit regretter que le canal qui mène à l'usine hydroélectrique soit condamné à terme. Et lorsqu'il ajoute que ledit canal (Ndlr : enserré entre deux murs verticaux et bétonnés !) est un lieu riche en biodiversité, on se pince pour y croire !! Selon lui, les alevins de la Versoix y croissent «tranquillement» à l'abri des oiseaux piscivores, grâce à la présence régulière de promeneurs. Nous, à la FSPG, on préfère tout simplement qu'ils retrouvent une rivière sauvage débarrassée de ses deux centrales hydroélectriques pour y prospérer naturellement !

## Séminaire FIBER 2024 : «L'étonnante diversité des poissons suisses»

Ces dernières années, de nombreux projets de recherche se sont penchés sur la diversité piscicole des eaux suisses. Quels sont les résultats de ces recherches et quelles sont leurs implications pour la pêche? Ces questions étaient au cœur du séminaire 2024 de FIBER qui s'est tenu à Olten.

[Lien vers la rétrospective du séminaire FIBER](#)

# Pêche lémanique : la nébuleuse « PAP »

**(MP) A notre connaissance, le Groupe de Travail « Plan d'Aménagement Piscicole », appelé communément « PAP », n'est décrit dans aucun texte légal, contrairement à la Commission consultative sur la pêche dans le Léman (où ne siègent que les représentants des autorités CH et FR). Le PAP est en fait l'organe de consultation que cette commission a mis en place pour recueillir les propositions des pêcheurs professionnels et amateurs et des administrations concernées. Le PAP prend des "décisions" mais ce ne sont que des recommandations puisque seule la Commission consultative décide des mesures que les deux Etats doivent avaliser en fin de processus, ce qui contribue encore davantage à la confusion et à l'inertie de cette « fusée à trois étages » ...**

## Fonctionnement du PAP

Le PAP comprend deux délégations « paritaires », une française et l'autre suisse. Actuellement il compte sept membres par pays. Quatre représentant-e-s des administrations FR (2 DDT et 2 OFB), trois inspecteurs de la pêche CH (VD, VS et GE) et un représentant du Conseil fédéral CH (OFEV), une scientifique FR (INRAE), un garde-pêche CH, deux pêcheurs professionnels (1 CH et 1 FR), deux pêcheurs amateurs (1 CH et 1 FR). Le PAP se réunit 2 fois par année et son animation est assurée en alternance par la France et la Suisse tous les 3 ans. Le PAP procède au vote sur les propositions qui seront ensuite soumises à la Commission consultative, qui devront en fin de processus être avalisées par les deux États via la signature de leurs ministres respectifs.

## Les objectifs du PAP

- Mettre en oeuvre l'accord international du 20 novembre 1980 entre le Conseil fédéral suisse et le gouvernement français qui vise à harmoniser les dispositions concernant l'exercice de la pêche entre les deux États et assurer ainsi la protection efficace du poisson et de son habitat.
- Actualiser le règlement d'application quinquennal (actuellement 2021 à 2025) par une adaptation continue de la réglementation à l'évolution de la ressource piscicole via une liste d'articles réglementaires à modifier avec un tableau de suivi et un ordre de priorité. Une fois les modifications adoptées par un vote des membres du PAP, leur liste est transmise à la Commission consultative.

## Le problème principal du PAP

- Le fonctionnement actuel du PAP manque d'agilité par rapport à l'évolution rapide du Léman et de ses populations piscicoles; le rythme quinquennal n'est plus adapté. Un exemple : pour la période 2026-2030, une demande de modification arrivant après mars 2023, ne sera effective en principe qu'en janvier 2031, **soit 8 ans après !** Une procédure accélérée existe par le biais des arrêtés urgents. Cependant, l'OFEV s'est jusqu'à présent opposé à la publication d'arrêtés urgents durant les 2 premières années du règlement quinquennal, soit dans l'exemple une entrée en vigueur 2 ans après. A cela s'ajoute le fait qu'à cause de l'examen de sa validité juridique, il faut 1 année (!) pour obtenir la signature du nouveau règlement par les ministres des deux États.

## Des pistes d'amélioration

- Accélérer les délais de consultation pour que les modifications puissent être traitées rapidement par le PAP afin que le **projet de règlement** soit validé par la Commission consultative au plus tard l'année précédant son officialisation par la signature des ministres des deux États.
- Adopter un rythme triennal avec un calendrier contraignant établi au dernier semestre de la période triennale qui se termine ... pour la période triennale suivante.
- Modifier la composition du PAP pour que les milieux de la pêche y soient davantage représentés.



# Centre Suisse des Poissons : ça avance !

**Dans 20 ans, le Centre Suisse des Poissons, situé au bord du Moossee près de Berne, sera aussi connu et apprécié que la Station ornithologique de Sempach actuellement. Le Centre Suisse des Poissons est un projet qui tient à cœur à la Fédération Suisse de Pêche (FSP) et à l'ensemble du monde de la pêche. Notre pays a besoin d'un lieu où l'on puisse montrer la diversité, la fascination et les menaces qui pèsent sur les eaux et la biodiversité aquatique.**

## **Le projet sera présenté le 5 septembre**

Plusieurs étapes ont déjà été franchies : création de la fondation responsable (toutes les fédérations cantonales de pêche sont fondatrices), mise en zone constructible par la commune et le canton de Berne, achat du terrain grâce au soutien généreux des fédérations et sociétés de pêche, création de la fondation pour les droits de pêche sur le lac de Moossee, concours d'architecture en cours. La fondation responsable a procédé à une pré-qualification et a choisi trois bureaux. Ceux-ci élaborent chacun un projet dans le cadre d'un mandat d'étude. La sélection du jury aura lieu cet été et l'annonce est prévue pour le 5 septembre 2024.

## **La collecte de fonds en point de mire**

La collecte de fonds se poursuit en parallèle et c'est là que réside le grand défi. Un Centre Suisse des Poissons moderne et attrayant pour la communauté des pêcheurs et le grand public coûte de l'argent - beaucoup d'argent. Des efforts considérables sont indispensables pour réunir les fonds nécessaires dans le cadre de dons, de partenariats avec des entreprises, des fondations, des associations, des particuliers ou de legs.

## **Ouvert aux infos et aux discussions**



Pour de plus amples informations ou des entretiens personnels, veuillez contacter le chef de projet Adrian Aeschlimann ([a.aeschlimann@skf-cscp.ch](mailto:a.aeschlimann@skf-cscp.ch)), via [www.fischzentrum.ch](http://www.fischzentrum.ch) ou les membres du Bureau directeur de la FSP.

((Code QR pour les dons))

## **Rejoignez le Club des 1000 !**

Faites comme les membres du Bureau directeur de la Fédération Suisse de Pêche, son administrateur et les membres du Conseil de fondation : ils ont tous fait un don personnel de 1000 francs. Chers fans des eaux et des poissons suisses : bienvenue au Club des 1000 ! Plus d'informations sur : [www.fischzentrum.ch](http://www.fischzentrum.ch)



## **Vidéo par drone du site du Moossee - futur Centre Suisse des Poissons**



# Aux temps jadis : la truite et ses frayes

Suite à l'article sur les « Pertes du Rhône » (Info-Pêche No 98), nous vous livrons ci-dessous d'autres extraits issus de l'ouvrage de Bernard Vauthier « 1000 ans de pêche en Suisse Romande » - Editions FAVRE

## Avant les barrages ... les « fermiers »

Vers 1770, dès le mois de mai, des truites passent du lac au Rhône mais en petites quantités. Lors des chaleurs, plusieurs d'entre elles, surtout des petites, longues d'un pied, entrent dans l'Arve. Elles n'ont point de taches sur le corps. Elles sont particulièrement nombreuses en septembre-octobre et c'est alors qu'on prend les plus grosses.

Vers 1810, les migrations du lac dans le Rhône puis du Rhône dans le lac, sont connues sous les noms de *descentes* et de *remontes*. Dès que la surface de l'eau commence à se réchauffer, en avril, on voit quelques poissons descendre. Leur chair est grasse et très délicate. Les petites truites ouvrent la marche, suivies par les moyennes et la procession se termine par les plus grosses. Celles qu'on prend en juin et en juillet laissent déjà couler leurs oeufs, ce qui prouve qu'elles frayent longtemps avant que les grosses paraissent. Aussi, une prescription relative à la pêche du Rhône enjoint-elle au **fermier** d'enlever pendant six mois, de fin avril à fin octobre, trois *vannes* du clayonnage barrant la naissance du fleuve, afin d'ouvrir un passage à ce poisson et d'assurer sa reproduction.



Les truites frayent dans le Rhône au sortir de Genève ou pénètrent dans l'Arve à la faveur des hautes eaux. Quand on se promène l'automne sur les hauteurs qui dominent le fleuve, on découvre de grandes places blanches au fond de ses eaux limpides ; c'est là qu'elles frayent. Quand elles ont déposé leurs oeufs, soit dès la fin octobre, elles commencent à regagner le lac ; la plupart sont si maigres qu'on les nomme « fourreaux » ; la chair en est moins tendre et savoureuse. Elles ne trouvent alors plus de portes ouvertes pour leur passage, parce que les *vannes* ont été remises en place, et elles s'introduisent dans les nasses.

A la fin du 19e siècle, les truites commencent à quitter le lac en avril mais le mouvement n'atteint sa pleine mesure qu'en été ; le retour s'amorce vers la fin octobre et se prolonge jusqu'à la fin de décembre. Vers 1903, les truites du lac descendent le cours du Rhône jusqu'à

quelques kilomètres en aval de Genève. Elles frayent en bandes, parfois de trente à quarante individus qui tous contribuent à l'établissement des frayères. Comme il s'agit souvent de grosses truites (5 à 10 kg), l'espace ainsi nettoyé atteint dans un cas 30 m de longueur sur 2 m de largeur.

## Couleur de chair

La chair des truites est blanche mais, le 11 juillet 1733, par une chaleur caniculaire, toutes les nasses de remonte sont remplies de truites d'environ deux livres dont un grand nombre sont saumonées, ce qui est exceptionnel.

## La truite en chiffres

En 1581, la grosse truite de Genève pèse jusqu'à quarante livres (22 kg). En 1656, des truites offertes à Louis XIV pèsent de 40 à 50 livres, « ce sont là les plus grosses qui se trouvent à Genève ». Une truite envoyée à Amsterdam en 1663 pèse soixante-deux livres (34 kg). Vers 1685, la *truite* pèse jusqu'à cinquante livres et fort communément de vingt à trente livres. En 1709, les fermiers prennent des truites en abondance, parmi lesquelles deux spécimens de quarante-quatre livres et demie (24,2 kg). Vers 1770, la grosse truite pèse trente livres et on ne se souvient pas d'en avoir pris de plus de trente-cinq livres (19,3 kg). Sur les trois à quatre cents exemplaires capturés chaque année, il y en a bien cent de vingt à vingt-cinq livres. En 1843, une truite de 1,31 m est empaillée par le Muséum (environ 23 kg).

## Gabriel, Alexis et Sylvain pêchent « exotique »

Cette année, l'ouverture de la pêche a été un peu spéciale pour **Gabriel, Alexis et Sylvain**, tous trois membres de l'APT et du comité de la FSPG. Ci-après un petit reportage et des images « magiques » d'un voyage lointain.



3 Carangues à queue jaune pour 3 pêcheurs heureux !

Alors qu'ils s'investissent à Genève pour maintenir une pêche attractive dans nos rivières ... ils se font aussi plaisir au large des côtes d'Afrique de l'Ouest.

### Récits et impressions du séjour

Nous sommes partis en Guinée Bissau, plus exactement aux Bijagos, un archipel composée de 88 îles et classé par l'UNESCO comme une réserve de la biosphère.

C'est toujours avec une certaine émotion que nous pêchons dans ce paradis encore préservé d'un tourisme effréné, où nous avons été accueillis par l'équipe du camp de pêche de Kasa Afrikana qui se trouve sur l'île de Bubaqué. Gilles, le propriétaire, l'équipe de l'intendance ainsi que les guides sont toujours aussi sympathiques et prévenants.



Alexis et le guide nous présentent une Ombrine « métrée »

Les parties de pêche se sont succédé et elles ont toutes été aussi exceptionnelles les unes que les autres, nous nous sommes éclatés comme des fous ... à en avoir carrément mal au bras!

Pour **Alexis**, ce fut sa première expérience de pêche exotique ... on imagine que ça ne sera pas la dernière ...

Nous avons eu la chance d'avoir des chasses exceptionnelles de belles Carangues et de grands Barracudas sur nos « poppers », mais nous avons aussi capturé avec nos leurres des Carpes rouges, des macro Bonites et des Ombrines (aussi appelées Otolithes).

Au vif, **Sylvain** à leurré un joli Cobia et nous avons tous les trois fait de splendides Carangues Pompano ... bref des sacrés souvenirs gravés dans notre mémoire pour le reste de notre vie.

A quand le prochain voyage ?...

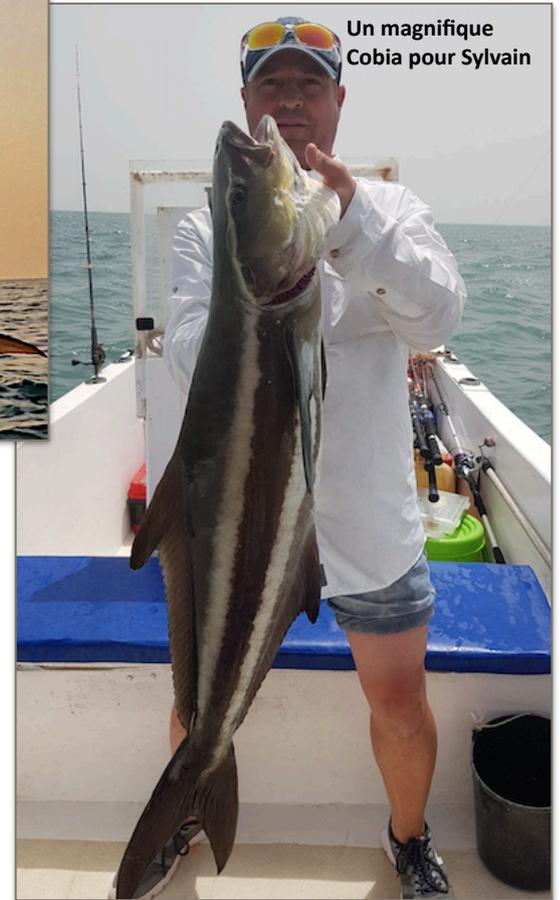


Première Carpe rouge

Pour l'APT : **Gabriel Chevalley**



Duo de Barracudas ... ;-)



Un magnifique Cobia pour Sylvain



Il y en a un peu plus ...  
je vous le mets  
quand même ?

**Infos :** si vous désirez bénéficier de conseils et astuces pour un séjour de pêche aux Bijagos, rejoignez-nous chaque 1er mardi du mois à Avully à la réunion du comité de l'AP Touvière au Blue Martini.

## Nouvelle présidence au CGPM



**Manuel DOS SANTOS**, président du Club Genevois de Pêche en Mer (CGPM) depuis 10 ans, (à gauche) a transmis la présidence à **Jean-Marc BOCCALARI** (à droite) dès la fin avril 2024. Un grand merci à Manuel pour son investissement sans faille en faveur des pêcheurs en mer genevois et tous nos vœux à Jean-Marc pour son élection à la tête du CGPM. A noter que Manuel reste président de la Fédération Suisse de Pêcheurs en Mer (FSPM), membre de la Fédération Suisse de Pêche (FSP).





## Du temps et l'envie de nouveauté ... Daniel Jositsch est candidat à la présidence centrale de la FSP

**Le Conseiller aux États zurichoïses et professeur de droit pénal, devrait être élu le 29 juin 2024 lors de l'assemblée des délégués de la Fédération Suisse de Pêche pour succéder à Roberto Zanetti. Cette nouvelle a surpris tout le monde à la mi-mars. Mais qu'est-ce qui attire cet éminent Conseiller aux États au poste de président central de la Fédération Suisse de Pêche ?**

### Étonnant - mais compréhensible

Les pêcheurs ont été surpris, tout comme les politiques et le public. "C'est compréhensible, je n'avais jusqu'à présent pas grand-chose à voir avec la pêche ou la fédération", explique Daniel Jositsch dans un entretien avec le Journal Suisse de la Pêche. Il explique sa décision par le fait que « je me suis toujours intéressé à la protection de la nature et des animaux au Parlement et que j'aimerais bien relever encore une fois un nouveau défi, cela a toujours été bien accueilli ». D'ailleurs, les réactions ont toutes été positives, « car l'engagement des pêcheurs et des pêcheuses est très apprécié dans la société ».

### Suffisamment de temps pour la FSP ?

Ces derniers temps, Daniel Jositsch a quitté différentes fonctions. Il mentionne par exemple la vice-présidence du groupe parlementaire et la fin d'une partie de son activité d'enseignant à la Haute école de Lucerne. « Cela me laisse à nouveau du temps et l'envie de faire de nouvelles choses ». Dans cette constellation, il estime que la demande de Roberto Zanetti est arrivée au bon moment.

Daniel Jositsch est très motivé pour s'engager en faveur des eaux, des poissons et des pêcheurs. « Les préoccupations de la fédération de pêche sont très importantes et je me réjouis de découvrir un tout nouveau domaine thématique ».



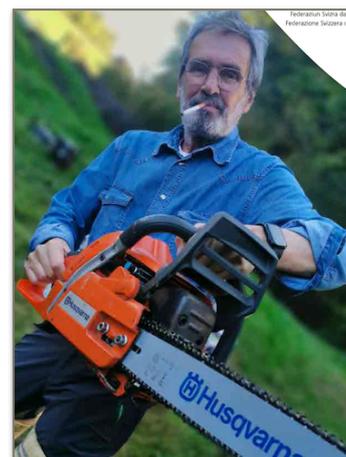
### C'est au Parlement que "la musique se joue"

Concernant la pertinence politique de la fédération, Jositsch souligne : « Pour une fédération qui veut jouer un rôle politique, l'ancrage au Parlement est central, car c'est là que se joue la musique ». Pour le reste, il se garde bien de faire des déclarations de fond. « J'ai appris que lorsqu'on assume une nouvelle tâche, il faut d'abord se faire une idée d'ensemble avant de définir des objectifs avec le Bureau directeur ». Il devrait toutefois être clair que le nombre de membres et la situation financière de la FSP seront des thèmes importants.

**Daniel Jositsch, Conseiller aux États, président central désigné de la Fédération Suisse de Pêche.**

### BRAVO, ROBERTO ZANETTI !

**Daniel Jositsch** rend hommage au président central sortant de la FSP en ces termes : « Roberto Zanetti était l'un des membres les plus influents du Conseil des États grâce à son caractère aimable et collégial, à ses capacités rhétoriques hors pair et à son flair politique infaillible. Il s'est engagé corps et âme pour la pêche et la fédération. En outre, c'est un bon ami avec lequel on prend volontiers une bière ».



## OUI aux débits résiduels - loi sur l'électricité : votation du 9 juin 2024

L'approbation de la loi sur l'électricité lors de la votation populaire du 9 juin 2024 est importante pour la pêche, et ce pour deux raisons.

La première raison est la défense des dispositions relatives aux débits résiduels. Celles-ci ne sont en effet pas touchées par la loi sur l'électricité. C'est pourquoi le Bureau directeur et la Conférence des présidents cantonaux de la Fédération Suisse de Pêche recommandent tous deux à l'unanimité de voter **OUI** au projet - et ce, par conviction ! Au début des délibérations sur le projet complexe d'un approvisionnement sûr en électricité, certains milieux ont lancé une attaque frontale contre toutes les prescriptions relatives à la nature et à l'environnement, et donc aussi contre les débits résiduels inscrits dans la loi.

### Non négociable pour la FSP

Au cours des deux dernières années, la fédération faîtière suisse et les fédérations cantonales ont tout mis en œuvre pour défendre les débits résiduels existants. Car sans eau en quantité suffisante, pas de vie, raison pour laquelle les prescriptions relatives aux débits résiduels ne sont pas négociables pour la FSP. Grâce à la ténacité et au lobbying, cette lutte défensive a réussi. C'est pourquoi Roberto Zanetti, président central de la FSP, constate, dix jours avant la votation populaire : « Les prescriptions relatives aux débits résiduels sont pour nous sacrées et sont finalement ressorties intactes des délibérations ».

### Table ronde ... la suite des événements !

La deuxième raison de l'intérêt marqué des milieux de la pêche pour le **OUI** réside dans la table ronde sur la force hydraulique. Cela témoigne de l'attitude constructive de la Fédération Suisse de Pêche. Zanetti ajoute : « Nous, pêcheurs, tenons parole et sommes favorables à l'extension des 16 grandes centrales hydroélectriques inscrites dans la loi ». Mais il s'agissait de bien plus que ces projets. Zanetti : « Pour la première fois, lors de la table ronde sur l'énergie hydraulique, tous les acteurs se sont engagés à œuvrer en faveur d'un assainissement écologique accéléré de l'énergie hydraulique et à exiger davantage d'argent à cet effet ».



### Conférence des présidents

Lors de la vidéoconférence des présidents des fédérations cantonales, il a été question de thèmes d'avenir pour la Fédération Suisse de Pêche. Le président central Roberto Zanetti a expliqué la proposition d'élection du Bureau directeur pour sa succession. La candidature du conseiller aux Etats Daniel Jositsch a été très bien accueillie par les présidents.

### Un potentiel inexploité

Un autre thème important pour l'avenir a été un premier débat sur la création de nouvelles catégories de membres pour les personnes individuelles et les sociétés. Zanetti a souligné qu'il ne s'agissait en aucun cas de concurrencer les fédérations cantonales. « Mais il existe un potentiel assez important de personnes et d'organisations que nous devrions utiliser dans l'intérêt de la pêche ». Un troisième thème important pour l'avenir était l'information sur la création d'une banque d'adresses centralisée. Il s'agit d'obtenir un maximum de synergies entre la FSP, les fédérations cantonales et les sociétés.

## Prêt pour une Matinée Pêche ?



Maximum 5 personnes  
4,55 ou 4,80 m - Moteur essence  
8 cv - 12 à 15 km/h - Avec taud de soleil sur demande

Location bateau type PERLA de 7h. à 12h.

**CHF 150.-**

(RÉSERVATION INDISPENSABLE)



ÉCOLE DE NAVIGATION VOILE & MOTEUR

Quai Gustave-Ador 33 - 1207 Genève

**022 735 43 00**

lescorsaires.ch

*Vous n'êtes pas encore des nôtres ? Qu'attendez-vous pour rejoindre la FSPG ?  
Que le Centre Suisse des Poissons fête son 20e anniversaire ??*

### Sociétés membres

FSPG

AMICALE TOS-Lémanique

APL - Lac Léman

L'HERMANCE

AMICALE DE LA TOUVIÈRE

LA LOUTRE

CLUB GENEVOIS PECHE EN MER

JIMENO Daniel

MAZZOLA Maurice

LUCHETTA Lydia

VIDONNE Vincent

LEROY Stéphane

GIROD Patrick

BOCCALARI Jean-Marc

[jimeno@toutesperles.ch](mailto:jimeno@toutesperles.ch)

[maurice.mazzola@bluewin.ch](mailto:maurice.mazzola@bluewin.ch)

[amicalepecheursapl@gmail.com](mailto:amicalepecheursapl@gmail.com)

[vincent@tranzport.ch](mailto:vincent@tranzport.ch)

[s.leroyx1@gmail.com](mailto:s.leroyx1@gmail.com)

[p.girod64@gmail.com](mailto:p.girod64@gmail.com)

[jmboccalari@bluewin.ch](mailto:jmboccalari@bluewin.ch)

Retrouvez les adresses des sites de nos sociétés membres sur [www.fspg-ge.ch](http://www.fspg-ge.ch)

Site de la Fédération Suisse de Pêche FSP [www.sfv-fsp.ch/?L=1](http://www.sfv-fsp.ch/?L=1)

### DEMANDE D'ADHESION

(No 99 - Juin 2024)

Nom/ Prénom : \_\_\_\_\_ Date de naissance : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_ Lieu/No Postal : \_\_\_\_\_

No de tél. : \_\_\_\_\_ Email : \_\_\_\_\_

#### Je soussigné désire adhérer à une société de la FSPG:

Je désire adhérer à la société : \_\_\_\_\_ (nom de la société)  
(Votre demande sera transmise au président de la société)

Je désire adhérer à la FSPG en tant que membre de soutien (cotisation : min. 60.- par année)

Je suis porteur/porteuse du permis de pêche genevois: lac\* rivière \* étangs \*

Je suis pêcheur/pêcheuse débutant.e et je désire suivre un cours d'attestation de compétences pour la pêche (SaNa)  
Cochez la(les) case(s) souhaitée(s) \* entourez ce qui convient

Lieu et date : \_\_\_\_\_ Signature : \_\_\_\_\_

**Visitez le nouveau site Internet de la FSPG !! =>**

